

## Le 17 décembre 2018

Session extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue le dix-septième jour de décembre 2018, suite à un avis publié par la secrétaire trésorière sur le site web et aux endroits d'affichage autorisés par le Conseil, pour adopter le budget 2019 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour 2019, 2020 et 2021.

Monsieur Daniel Tétreault, maire ouvre la séance à 19h30. Les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, Gaston Chouinard, Micheline Dufour, Roger Santerre, Jean-Pierre Morlot et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant le Conseil au complet.

La directrice générale et secrétaire trésorière adjointe Suzanne Marcoux est présente.

10 personnes sont présentes dans la salle.

### **232-18 Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

**\*ADOPTÉ\***

Le maire lit et commente le budget et des réponses sont fournies à toutes les questions soulevées par les citoyens.

### **233-18 Adoption du budget 2019**

Proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Carole Dansereau

Et résolu que le budget 2019 soit adopté tel que présenté.

**\*ADOPTÉ\***

Le maire lit et commente le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2019-2020-2021 et des réponses sont fournies à toutes les questions soulevées par les citoyens.

### **234-18 Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations**

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Roger Santerre

Et résolu que le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2019-2020 et 2021 soit adopté tel que présenté, en effectuant une correction sur le calcul total des trois années qui doit se lire 655 000 \$.

**\*ADOPTÉ\***

La levée de l'assemblée est proposée par Jean-Pierre Morlot, appuyée par Gaston Chouinard à 19h45.

*Je, Daniel Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

Daniel Tétreault  
Maire

Suzanne Marcoux  
Secrétaire-trésorière adj.

## Le 17 décembre 2018

Session extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue le dix-septième jour de décembre 2018 à 20h, suite à un avis publié par la secrétaire trésorière dans le journal l'Ami et aux endroits d'affichage autorisés par le Conseil.

Tous les membres du Conseil ont reçu l'avis de convocation pour cette assemblée.

### **235-18 Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Carole Dansereau

et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

**\*ADOPTÉ\***

**236-18 Avis de motion et présentation des règlements applicables en 2019:**

**Un avis de motion** est donné par le conseiller Robert Gaboriault à l'effet que lui ou un autre à sa place présentera lors d'une prochaine session du conseil le règlement **numéro 425-19** concernant la rémunération des élus municipaux pour l'année 2019;

**Un avis de motion** est donné par le conseiller Jean-Pierre Morlot à l'effet que lui ou un autre à sa place présentera lors d'une prochaine session du conseil le règlement **numéro 426-19** concernant l'imposition des taxes pour l'année 2019;

**Un avis de motion** est donné par le conseiller Gaston Chouinard à l'effet que lui ou un autre à sa place présentera lors d'une prochaine session du conseil le règlement **numéro 427-19** concernant la collecte des matières résiduelles et la compensation à appliquer pour l'année 2019;

**237-18 Rémunération de tous les autres employés municipaux pour l'année 2019**

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Roger Santerre

Et résolu que :

- le salaire horaire de l'inspecteur en voirie, de l'agente de bureau augmente de 2.5% par rapport au salaire horaire de 2018;
- le salaire horaire du personnel temporaire affecté à la voirie, du personnel affecté à l'entretien ménager des bâtiments et des employés occasionnels augmentent de 2.5%.
- Le salaire annuel de base du directeur du service de sécurité incendie, le salaire horaire du directeur, des officiers et des pompiers du service de sécurité incendie augmente de 2.5% par rapport à 2018 et selon les crédits accordés lorsque la formation est complétée avec succès;

Une copie des salaires de chaque poste est remise à chaque membre du Conseil et sera déposée au dossier de chaque employé.

**\*ADOPTÉ\***

La période de questions est ouverte.

La levée de l'assemblée est demandée par *Micheline Dufour* à 20 :05

*Je, Daniel Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

Daniel Tétreault  
Maire

Suzanne Marcoux  
Secrétaire-trésorière adj.

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019**

	107 997 300 \$	125 625 100 \$
	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>REVENUS</b>		
<b>TARIFICATION SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>	<b>677 012 \$</b>	<b>737 661 \$</b>
- Taxes foncières générales,	634 875 \$	695 479 \$
- Taxe générale, service de la dette, emprunt	42 137 \$	42 181 \$
<b>TARIFICATION SUR AUTRE BASE</b>	<b>121 628 \$</b>	<b>162 039 \$</b>
- matières résiduelles	43 358 \$	82 684 \$
- Taxe de secteur entretien, traitement des eaux usées et égouts	35 742 \$	36 828 \$
- Taxe de secteur: service de la dette, eaux usées et égouts)	42 528 \$	42 528 \$
<b>COMPENSATION DU GOUVERNEMENT (école primaire)</b>	<b>3 725 \$</b>	<b>4 104 \$</b>
<b>SERVICES RENDUS (organismes municipaux et autres: location salle, copies..)</b>	<b>15 242 \$</b>	<b>15 740 \$</b>
<b>IMPOSITIONS DE DROITS (mutations, permis, carrières et sablières)</b>	<b>25 000 \$</b>	<b>29 000 \$</b>
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS (cour municipale, règlements...)</b>	<b>6 500 \$</b>	<b>6 500 \$</b>
<b>INTÉRÊTS (taxes municipales, banques..)</b>	<b>5 300 \$</b>	<b>7 500 \$</b>

<b>TRANSFERTS SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES</b>	<b>286 234 \$</b>	<b>307 774 \$</b>
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE		
- Redevances matières résiduelles et redevances environnement	26 687 \$	23 280 \$
- Entretien réseau routier	89 885 \$	114 832 \$
- Remboursement emprunt, partie du gouvernement provincial	169 662 \$	169 662 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 140 642 \$</b>	<b>1 270 319 \$</b>

<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>GESTION DES FINANCES - ADMINISTRATION</b>	<b>212 395 \$</b>	<b>205 337 \$</b>
- Législation (conseil, application de la loi,)	45 882 \$	46 614 \$
- Personnel de bureau, greffe, transport et communication	93 352 \$	89 550 \$
- Services professionnels, juridiques et administratifs	40 616 \$	32 111 \$
- Entretien, réparations et biens non durables	8 450 \$	10 050 \$
- Dons à des organismes sans but lucratif	1 670 \$	2 050 \$
- Quote-part MRC : administration, évaluation	22 425 \$	24 962 \$
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>	<b>80 493 \$</b>	<b>86 191 \$</b>
- Police	78 689 \$	84 604 \$
- Sécurité civile- services pour animaux	1 250 \$	1 000 \$
- Quote-part MRC (police et sécurité civile)	554 \$	587 \$
<b>SERVICE INCENDIE</b>	<b>118 905 \$</b>	<b>126 798 \$</b>
- Rémunération des pompiers, transport et communication	53 686 \$	52 452 \$
- Services professionnels ( formation, assurances, entraide...)	31 885 \$	39 732 \$
- Entretien et réparations, équipement et biens non durables	32 379 \$	33 660 \$
- Quote-part MRC	955 \$	954 \$
<b>VOIRIE MUNICIPALE - TRANSPORT ROUTIER</b>	<b>188 321 \$</b>	<b>206 778 \$</b>
- Salaires, transport et communication	31 767 \$	36 082 \$
- Services professionnels et techniques, entretien chemins et fossés	46 813 \$	55 645 \$
- Enlèvement de la neige, sel-agrégats	97 490 \$	102 466 \$
- Éclairage des rues, panneaux circulation, lignage	9 400 \$	9 700 \$
- Quote-part MRC transport adapté et collectif	2 851 \$	2 885 \$
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>	<b>109 644 \$</b>	<b>162 038 \$</b>
- Traitements des eaux usées, égouts sanitaire et pluvial	38 191 \$	39 292 \$
- Matières résiduelles	57 313 \$	108 797 \$
- Amélioration des cours d'eau et environnement	2 340 \$	2 340 \$
- Quote-part MRC-matières résiduelles, gestion de l'eau	11 800 \$	11 609 \$
<b>SANTÉ ET BIEN ÊTRE - Politique familiale et MADA</b>	<b>600 \$</b>	<b>1 000 \$</b>
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>	<b>53 509 \$</b>	<b>50 170 \$</b>
- Services professionnels et techniques, transport et communication	18 900 \$	17 465 \$
- Promotion et développement- Participation projets intermunicipaux	18 938 \$	16 697 \$
- Quote-part MRC-aménagement et CLD	15 671 \$	16 008 \$
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>	<b>49 626 \$</b>	<b>44 830 \$</b>
- Centre communautaire et parcs	19 145 \$	17 675 \$
- Bibliothèque municipale+ reconnaissance Bénévoles, nouveaux arrivants	8 000 \$	8 250 \$
- Subventions à des organismes de la municipalité	22 481 \$	18 905 \$
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>	<b>39 482 \$</b>	<b>34 308 \$</b>
Intérêts emprunt 327-09 eaux usées (parties municipale et gouvernementale)	38 041 \$	33 123 \$
Intérêts emprunt 355-10 camion citerne	1 441 \$	1 185 \$
<b>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>852 975 \$</b>	<b>917 450 \$</b>
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>		
<b>REMBOURSEMENT DE LA DETTE</b>	<b>221 667 \$</b>	<b>227 167 \$</b>
- Remboursement capital emprunt 327-09 (municipal et gouvernemental)	194 400 \$	199 600 \$
- Remboursement capital emprunt 355-10 (camion citerne)+ autopompe	27 267 \$	27 567 \$
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT- Financement</b>	<b>-268 400 \$</b>	<b>-180 000 \$</b>
- Redevances taxes d'accise TECQ / Programme Fonds Conjoncturel Développement	-50 909 \$	
- Surplus accumulé	-217 491 \$	-180 000 \$
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT- Dépenses en immobilisation</b>	<b>334 400 \$</b>	<b>305 702 \$</b>
- Chemins	66 000 \$	78 120 \$
- Entrepôt municipal	268 400 \$	180 000 \$
- Achat bacs bruns		17 582 \$
- Traitement des eaux usées services professionnels		30 000 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES- IMMOBILISATIONS</b>	<b>1 140 642 \$</b>	<b>1 270 319 \$</b>

